



## **Commission Sportive d'Organisation**

### **Mardi 16 février 2021 en visio conférence**

**Présidence :** Alain TALARMIN (IA).

**Présents :** Gildas PORZIER Président CD29, Godelieve HARTMANN (Secrétaire CD 29), Lisenn BREELE (US Bannalec), Pascal DORME (LTA), Albert KERMAREC, Yvon CADIOU (SB), Gérard LABORY (Ulac-PF), Cyrille LE NADER, Jean-Yves PENNANECH (QA).

**Absents excusés :** François PERSON (SB). Gwenaëlle GUILLOU (Trésorière CD 29), Pierre L'HARIDON (QA), Christophe COUTHOUIS (US Bannalec),

**Invités :**

**Début de la réunion 19h00**

#### **1- Point de la situation**

Avant tout, je voudrais faire un rappel de la situation. A ce jour et jusqu'au 31 mars, seuls les athlètes inscrits sur listes ministérielles sont autorisés à participer à des compétitions.

Du 19 au 21 février se dérouleront à Miramas les Championnats de France « ELITE » des athlètes listés ouverts aux catégories Cadets à Seniors. Les Championnats de France de Cross-Country du 13 et 14 mars sont reportés au 13 et 14 novembre. Les qualifications pour ces Championnats devront se dérouler sur au moins un tour (départemental ou régional). Chaque Ligue pouvant suivant la situation sanitaire organiser les 2 tours.

Les Inter Comités Benjamins pourraient aussi être au programme.

Toutes les autres compétitions d'ici le 31 mars sont annulées ou reportées.

Maintenant la saison estivale qui débute le 1<sup>er</sup> avril est compromise. Peu de perspectives d'ici cette date si la crise sanitaire ne s'améliore pas.

Les Championnats de France du 10 000m prévus le samedi 10 avril et la Coupe de France des 24 et 25 mars pourraient être reportés ou annulés.

En mai, espérons que les Interclubs du 1<sup>er</sup> et 16 mai puissent se dérouler. Mais la Fédération consciente de la situation réfléchit à proposer un nouveau calendrier.

Comme nous le disions au début pas de compétitions pour tous nos athlètes des catégories Poussins à Seniors. Les athlètes continuent à s'entraîner dans nos clubs sans perspectives de participer à des compétitions. Et les règles de compétitions mises en place par le Ministère des Sports et validées par la FFA précisent que seuls les groupes de 15 en extérieur sont autorisés. Mais il est possible de regrouper plusieurs groupes de 15 athlètes maximums aux 4 coins d'un stade.

Ce qui amène la CSO 29 à proposer des « entrainements contrôlés avec prises de performances » pour nos athlètes finistériens et leurs permettre de se mettre en configuration compétition et donc se confronter aux autres athlètes de la catégorie.

Pour cela nous avons interrogé les clubs pour connaître les disponibilités des stades de Plouzané, Landerneau, Pont L'Abbé, Morlaix et Saint Renan et avons pu établir le programme suivant :

Entraînement des clubs finistériens  
de Minimes à Seniors avec prises de performances

Nombre d'athlètes maximum engagés sur chaque épreuve : **8 par sexe et par club.**  
1/2 journée programme de 14h00 à 16h00 (couvre-feu), sauf Landerneau 10h à 12h.

Il est demandé à chaque club de fournir **2 bénévoles** pour le jury.

Proposer sur le territoire du Finistère des entraînements avec prises de performances pour nos athlètes de Minimes à Seniors.

**Entraînement réservé aux athlètes à jour de leur licence.**

Dates	Lieux	Chrono		Courses	Concours
27 février	Plouzané	Manuel	14h00	100m	Longueur TC
		Manuel	14h45	120m (MI)	
		Manuel	15h15	800	
		Manuel	15h45	1500	

7 mars	Landerneau	Manuel	10h00	100m	Longueur TC
		Manuel	10h45	1000m (MI)	
		Manuel	11h00	200m	Triple TC
		Manuel	11h15	800m	

13 mars	Pont L'Abbé	Elect	14h00	100m	Marteau TC
			14h15	200m	
			14h30	1000m (MI)	
		Elect	1500	400m	Disque TC
		Elect	15h45	1500m	

20 mars	Morlaix	Elect	14h00	100m	Javelot (TC)
			14h45	400m	Poids (TC)
		Elect	15h15	800m	
		Elect	15h45	3000m	

27 mars	Saint Renan	Elect	14h00	200m	Perche (TC)
		Elect	14h20	100m haies	Hauteur (TC)
		Elect	14h30	110m haies	
		Elect	14h45	120m (MI)	
		Elect	15h30	400m	
		Elect	15h45	800m	

Il est demandé à chaque participant de se munir de gel, de masque et de respecter scrupuleusement le protocole sanitaire édité par la FFA.

Dans la mesure du possible, chaque athlète devra quitter l'entraînement après avoir disputé sa dernière épreuve.

## **2- Commission des Officiels, Jean-Yves Pennanech :**

La COT dont je fais partie maintenant s'est réunie le 2 février. Cette réunion a servi de tour de table et d'état des lieux. Il a été décidé de mettre en place, si possible dans chaque département, un responsable de niveau 3 par spécialité (JA, courses, etc...). Celui-ci pourra assurer la formation des futurs juges et jeunes juges, afin de ne pas laisser les candidats seuls devant leur micro. Ces responsables sont presque tous trouvés. Une coordination se fera au niveau régional.

Par ailleurs des remises à niveau se feront selon un programme qui sera prochainement défini.

Les clubs peuvent donc, d'ores et déjà, recenser les personnes et jeunes juges qui souhaiteraient préparer un examen d'officiel.

## **3- Questions diverses :**

- Yvon CADIOU pose la question sur l'intégration des BE MI dans la Commission des Jeunes. Lors de la nomination du Président de la CSO 29, il a été décidé d'éclater la commission en plusieurs pôles ceci pour soulager le poste du Président et donner plus de responsabilités aux membres de la commission.

➤ Alain TALARMIN rappelle que la Ligue a mis en place 2 compétitions virtuelles qui se déroulent dès le 20 février 2021 : OPEN BZH virtuel de Cross sur l'hippodrome de Pontivy et Virtual du Challenge de marche Mario GATTI inscriptions des créneaux sur le site de la Ligue dans la boutique et inscriptions des groupes par 15 athlètes sur le module d'engagement sur le site de la Ligue.

- Stade de Penvillers : le projet doit évoluer, le club est en contact avec la municipalité. Jean Yves PENNANECH précise que Pascal DORME responsable de la Commission des Equipements Sportif soit mis dans la boucle.

**Fin de la réunion : 20h00**

**Prochaine réunion : 23 mars**

Alain TALARMIN  
Président de la CSO 29 par intérim